

📄 Cette formation est proposée par l'ADEME

Embarquer les collectivités grâce aux 3 scripts

Les étapes clés du programme Territoire engagé



100% des stagiaires satisfaits par cette formation

Politiques publiques - Gouvernance

Action de Formation

🌐 Réseau Conseillers Territoire Engagé

🕒 7h

€ 500€

Présentiel

Code module : TRANSI22

Mis à jour le : 05/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Merci de consulter la rubrique prérequis avant de vous inscrire !

Conseillers du réseau Territoire engagé, en mission pour l'ADEME auprès des collectivités et chargés de missions employés d'une collectivité engagée dans le programme TETE.

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

La formation est réservée aux conseillers sélectionnés par l'ADEME et aux chargés de missions employés dans une collectivité engagée dans le programme TETE.

Avant de s'inscrire, chaque stagiaire doit obligatoirement avoir réalisé dans son intégralité le module e-learning [TRANSI15 - Découvrir le Programme Territoire Engagé Transition Ecologique](#)

Chaque stagiaire doit avoir créé son compte sur la plateforme <https://territoiresentransitions.fr/>

Toute demande d'inscription réalisée sur cette formation sera **systématiquement refusée** si le prérequis mentionné ci-dessus n'a pas été réalisé en amont, dans son intégralité

Objectifs

Les objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- **Maîtriser** le déroulé de chacun des 3 scripts
- **Animer** une session avec les chargés de missions et acteurs des collectivités en suivant et adaptant ces scripts
- **Identifier** les moments opportuns pour leur usage, notamment pour soutenir dans la durée la mobilisation des équipes
- **Comprendre** les bases des mécanismes psychosociaux sous-jacents pour pouvoir décliner efficacement leur usage

Programme

Le programme détaillé

Découvrir et prendre en main les 3 scripts correspondant chacun à un moment clé de l'accompagnement des collectivités :

- Script 1 : (re)construire l'identité, l'engagement, la motivation, dépasser les résistances, constituer la dream team pour piloter et animer le programme Territoire Engagé
- Script 2 : clarifier les rôles et la gouvernance
- Script 3 : lors du bilan annuel, identifier collectivement le niveau d'engagement et l'implication, reconnaître et rendre visible les bénéfices et résultats mais aussi les risques liés à un niveau d'implication de moyen à faible, booster la motivation et dépasser les résistances

Durée

7h

Les modalités pédagogiques

Cette formation est délivrée en présentiel avec exposés, jeux de rôle et mise en situation

Les modalités d'évaluation

Avant la formation

Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports

Pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers d'un questionnaire sur les acquis et de jeux de rôle/ de mise en situation

A l'issue de la formation

Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire. Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises

Questionnaire à froid en aval de la formation

L'équipe pédagogique

Marie-Luce SAILLARD, Elodie HOUGUET, Laurent GODINEAU, Gaël VIRLOUVET, Kevin DELAJOURD, Elaïs BUGUET, Florent CEZARD, Guillaume GACON, Mathieu BERTRAND, Géraldine ROUSSELLE, David CORRE

Tarif

Pour les entreprises (publiques ou privées) : 500 €

L'ADEME prend en charge les coûts pédagogiques pour les entreprises disposant de l'Agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

La formation peut faire l'objet d'une prise en charge financière par l'opérateur de compétences (OPCO) auquel est affilié votre entreprise. [l'identifie quel est mon OPCO](#)

Pour le secteur public (hors entreprise) et associatif : les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME.

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).